



## Qu'est-ce que l'Atlas des paysages

Les Atlas des paysages sont publiés depuis le début des années 1990 et la quasi-totalité de l'espace national est aujourd'hui couverte par un atlas d'échelle départementale ou régionale. Depuis 2006, et l'entrée en vigueur de la Convention Européenne du Paysage en France, les Atlas sont un des outils privilégiés pour répondre aux enjeux de la convention, leur méthodologie de réalisation a donc été mise à jour.

C'est un outil de connaissance des paysages qui les identifie, les qualifie et permet de suivre leur évolution. Depuis quelques années, leurs objectifs ont été précisés : capitaliser des connaissances réutilisables, sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire, favoriser l'action du public et guider l'action publique.

Le Jura est doté d'un Atlas des paysages depuis 2001, il est le résultat d'une étude minutieuse d'un ensemble de paramètres géographiques et de paysage qui a été repris dans cette nouvelle version. **La révision de l'Atlas des paysages du Jura a été initiée par l'Etat, le Département et le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** pour répondre aux évolutions méthodologiques du document et aux transformations du paysage en cours ou qui ont eu lieu pendant ces vingt dernières années.

La démarche de révision menée depuis 2020 **intègre les acteurs du territoire par une co-construction du discours et aboutit à des orientations d'aménagements prospectifs des paysages départementaux** par la formulation de recommandations à destination des habitants, des porteurs de projets et instances de décisions.

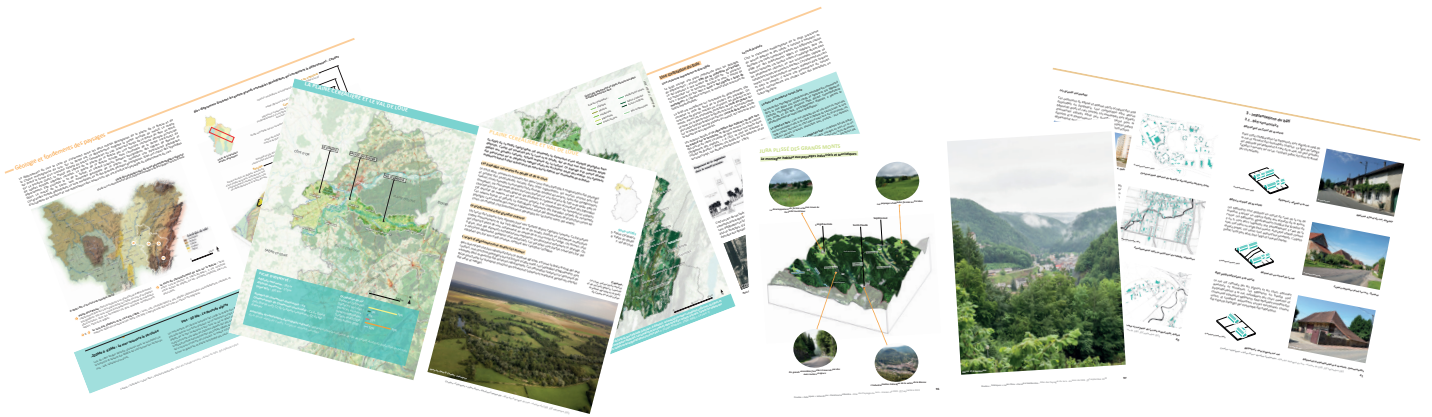


## Organisation du document

L'Atlas est construit en 3 grandes parties :

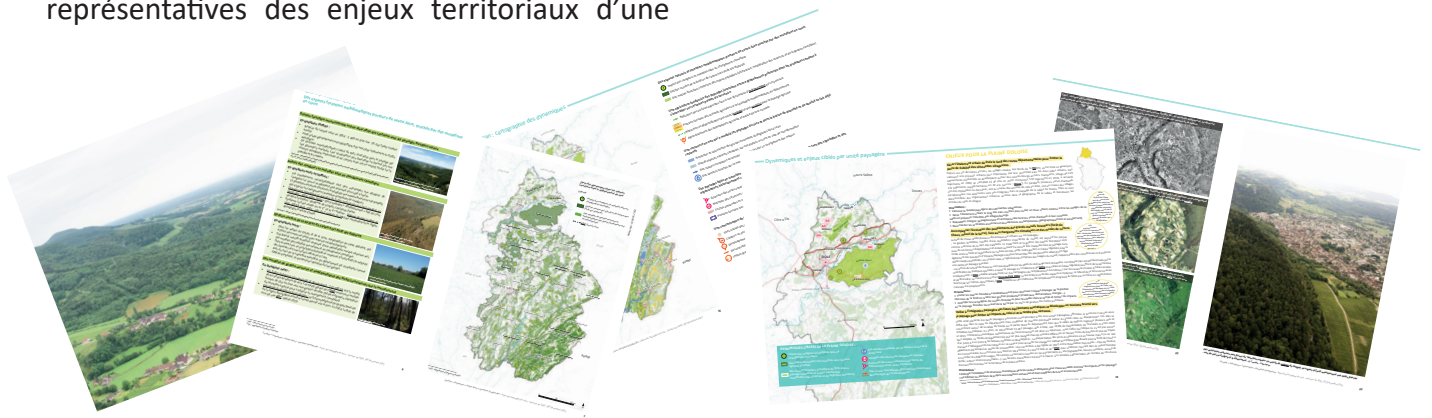
- **Le diagnostic** : ce chapitre décrit et caractérise les paysages du département à 3 échelles (départementale, de l'unité et de la sous-unité paysagère) de manière pragmatique (analyse de la géologie, du réseau hydrographique, du relief,

de l'occupation du sol...) et sensible. Il comprend un grand nombre d'iconographies et la carte des paysages en constitue le cœur.



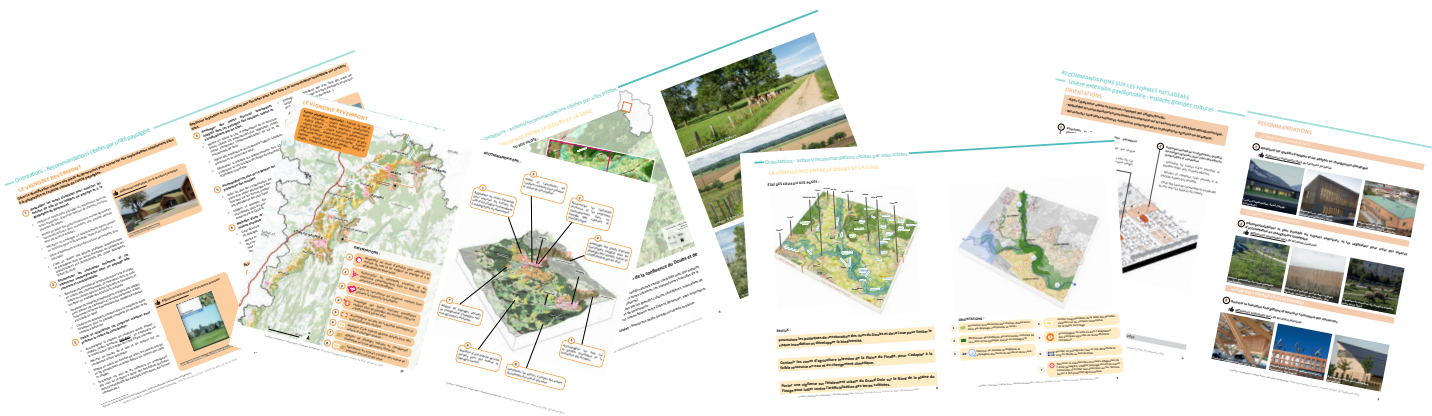
- **Les dynamiques et enjeux** : Cette deuxième partie montre les évolutions paysagères prégnantes et représentatives des enjeux territoriaux d'une

époque, à la fois à l'échelle départementale et à l'échelle de l'unité paysagère.



- **Les orientations** : Cette dernière partie de l'Atlas développe des propositions d'orientations sous forme de recommandations à l'échelle des

unités paysagères, mais aussi des motifs paysagers et de sites pilotes.



## A quoi sert l'Atlas des paysages?

### ***Etre un outil de connaissance des paysages et de leurs évolutions***

L'Atlas est conçu comme la mise en œuvre des principes de la Convention Européenne des Paysages, en particulier ceux de son article 6c qui concerne l'identification et la qualification des paysages. L'Atlas donne donc les caractéristiques paysagères de son territoire, ce qui participe à sa valeur, ceux auxquels s'identifient les habitants et les usagers du territoire.

La connaissance des paysages s'inscrit dans une volonté de décrire, d'une part, les évolutions qu'ils subissent et les enjeux qui leur sont liés dans un contexte de changement climatique, et d'autre part, le regard que lui portent les habitants et les acteurs du territoire et la transformation de ce regard (illustrations, documentaires, communication touristique...).

L'Atlas est constitué d'une matière considérable et tente de manière simple et didactique de présenter avec exhaustivité les paysages du territoire. Le document comprend un grand nombre de photos, de cartes et de blocs diagrammes dont l'objectif est de représenter et partager un état des lieux.

### ***Transmettre une culture du paysage***

Le paysage est à la fois une notion appropriable par tous, mais aussi un domaine de compétence aux interprétations et au vocabulaire qu'il convient d'adapter et de transmettre aux publics non avertis. L'ambition de cette actualisation est de proposer des contenus accessibles et pédagogiques qui puissent valoriser et partager une culture paysagère : dessins explicatifs, cartes thématiques commentées... L'objectif de l'atlas est avant tout de placer la carte au centre du document en tant qu'illustration très parlante de ce qu'est le paysage aujourd'hui. Depuis 2015, les Atlas tendent à devenir des outils dématérialisés, grâce à un hébergement sur un site internet interactif dédié permettant l'accès pour tous à des bases de données, des cartographies et illustrations statiques voire dynamiques, des études locales et tout document utile de compréhension des paysages.

### **Le format de l'unité paysagère**

Une unité paysagère désigne une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Ce «paysage donné» est caractérisé par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité. Une unité paysagère est distinguée de ses voisines par des limites qui peuvent être nettes ou floues.

Le Jura est divisé en neuf unités paysagères et quarante sous-unités.

### **Prendre en compte la transition écologique dans l'évolution des paysages**

Les mutations sociétales guident l'évolution des paysages, la société actuelle doit faire face aux transformations climatiques et à la diminution de certaines ressources naturelles. Le Jura n'est pas épargné par ces évolutions qui sont de plus en plus visibles et impactantes sur certains secteurs et activités du territoire depuis quelques années.

Dans le cadre de cette révision, l'Atlas des paysages prend ainsi soin de mettre en exergue les grands enjeux climatiques du territoire, en fonction des terroirs et des secteurs d'activités. L'étude propose des recommandations qui ont pour but la limitation de l'impact de ces mutations sur les ressources, les paysages et les savoir-faire du département du Jura.

### **Etre un support et une aide à la décision pour les acteurs du territoire**

Cet outil accompagne également la prise en compte des paysages et de leurs enjeux dans les documents d'urbanisme et donne des pistes de réflexion pour les projets d'aménagement. Il s'agit également d'un outil de médiation et d'aide à la décision pour la planification, la gestion territoriale à destination de tout aménageur.

### **Relayer les autres outils et démarches liés au paysage**

Le document de l'Atlas révisé s'appuie sur un grand nombre d'études et d'outils réalisés sur le territoire, ils sont référencés dans le texte et dans l'onglet Ressources du site internet de l'Atlas. Celui-ci est pensé comme un relais de ces études qui seront mises à jour par la suite.

L'Atlas n'est pas le seul outil de connaissance des paysages, d'autres démarches sont en cours sur le territoire comme le Plan de paysage Bresse Haute Seille, des actualités et des liens vers les pages de ces outils seront publiés sur le site de l'Atlas.



Le site internet de l'Atlas des paysages du Jura est accessible au lien suivant : <http://atlas-paysages.jura.developpement-durable.gouv.fr/>

